

# SŒUR MARGUERITE RUTAN

## FILLE DE LA CHARITÉ

par Pierre COSTE cm

### CHAPITRE PREMIER

#### PREMIÈRES ANNÉES ET PREMIERS TRAVAUX

#### NAISSANCE - FAMILLE - ÉDUCATION VOCATION RELIGIEUSE NOVICIAT EMPLOIS DIVERS. (1736-1779)

MAGUERITE RUTAN naquit à Metz, le 23, avril 1736, dans une modeste demeure située sur la paroisse Saint-Étienne. Son père, Charles-Gaspard Rutan, et sa mère, Marie Forat, formaient un ménage prospère, honnête, sérieux, intelligent et travailleur. Charles-Gaspard Rutan sut s'élever peu à peu au-dessus de sa condition primitive de simple manouvrier. D'abord tailleur de pierres, puis maître-maçon, entrepreneur, architecte, il montra dans tous ces emplois les qualités qui gagnent les cœurs, concilient l'estime, imposent le respect. La confiance de ses concitoyens vint mettre le comble à sa noble ambition, en lui confiant les fonctions honorables et enviées d'échevin de la paroisse Saint-Étienne.

De son union avec Marie Forat, il eut quinze enfants, quatre garçons et onze filles, Marguerite, qui était la huitième de cette nombreuse famille, [2] fut baptisée le jour même de sa naissance<sup>1</sup>. Elle dut donner assez vite des preuves d'une vive intelligence ; c'est pour cela, sans doute, que son père voulut se charger lui-même de son éducation et résolut de l'initier aux règles de son art. Sous son habile direction, l'enfant prit un goût marqué pour les sciences exactes : les mathématiques, le dessin linéaire, les principes d'architecture devinrent bientôt l'objet de ses études de prédilection<sup>2</sup>.

À quelles préoccupations obéissait Gaspard Rutan, en prescrivant à sa fille un genre d'études si peu en rapport avec les aptitudes habituelles à son sexe, c'est un point qui nous échappe ; mais, sans le savoir, il servait merveilleusement les destinées de la future Sœur de Charité, qui mettra plus tard à profit, dans les œuvres qui lui seront confiées, les connaissances acquises durant son jeune âge.

Dans cette atmosphère familiale de vie laborieuse et chrétienne, la jeune Marguerite dut contracter assez vite des habitudes de dévouement et de piété, qui ne pouvaient guère, en dehors de la vie religieuse, trouver leur plein épanouissement. Aussi la voit-on sans étonnement, dès l'âge de dix-huit ans, appeler de tous ses vœux le jour où il lui sera permis de revêtir l'habit des Filles de la Charité. Le nom de Vincent de Paul était bien fait pour enthousiasmer un cœur de dix-huit ans [3] sur cette terre de Lorraine, qui devait tant à ce grand bienfaiteur de l'humanité. Des obstacles imprévus surgirent ; et Marguerite, qui avait cru le moment venu de s'éloigner du monde, attendit avec patience que Dieu l'appelât à Lui.

Ce délai ne fut pas un temps perdu pour la pieuse jeune fille. L'épreuve qui, pour tant d'autres, est la pierre d'achoppement, ne servit qu'à faire éclater davantage la solidité de sa vertu et la fermeté inébranlable de sa résolution. On n'en pouvait plus douter, Dieu l'appelait à la vie

---

<sup>1</sup> Archives de Metz avant 1790, paroisse Saint-Etienne, n° 1106, et paroisse Saint-Maximin, n° 1097.

<sup>2</sup> Biographie manuscrite.

religieuse. Au début de l'année 1757, après trois ans d'une longue attente, il lui était enfin donné de réaliser le projet si cher à son cœur<sup>3</sup>.

Marguerite Rutan fit son postulat à l'hôpital de Metz, que dirigeaient alors et que dirigent encore aujourd'hui les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Le postulat est une préparation à la vie de communauté ; il dure environ trois mois. Pendant ce temps de première formation, la postulante vit de la vie des Filles de la Charité, observe leurs règles, suit leurs exercices de piété, partage leurs travaux. Ses dispositions, ses aptitudes se manifestent dans cette épreuve préparatoire. Elle-même, instruite par cette expérience, on pourrait presque dire par cet apprentissage de quelques mois, voit, avant de demander son admission dans l'Institut, les difficultés et les consolations que lui réserve la vie de communauté.

Sur le rapport favorable de la Supérieure, Marguerite Rutan entra au noviciat de la Maison-mère à Paris. [4] C'était le 23 avril 1757<sup>4</sup>, jour anniversaire de sa naissance et de son baptême ; comment aurait-elle pu, en un jour qui lui rappelait de si grandes grâces, ne pas répondre à l'appel de Dieu ? Elle avait vingt et un ans et devait en consacrer trente-sept au service des pauvres. Chez les Filles de la Charité, le noviciat ou séminaire dure de huit à douze mois. C'est un temps de formation, pendant lequel on apprend à briser sa volonté propre, à s'oublier soi-même. La jeune novice doit assouplir son caractère à toutes les exigences d'une règle minutieuse, qui ne laisse rien aux caprices de la volonté, et se confiner dans un office bien souvent contraire à ses goûts. Là, point de distinctions ; quelle que soit la position précédemment occupée dans le monde, il faut s'adonner, en esprit d'obéissance, aux travaux humiliants réservés ailleurs aux servantes de maison. Marguerite ne se laissa point rebuter par ces diverses épreuves. C'était une nature d'élite, et la générosité faisait le fond même de son caractère.

Le séminaire avait alors à sa tête une Sœur remarquablement douée, que ses vertus, son expérience, sa finesse dans le discernement des esprits, son habileté dans la formation des caractères rendaient digne du poste difficile qu'elle occupait. Sœur Marie-Anne-Jacques ne cessait de recommander à ses jeunes novices l'amour du sacrifice, condition indispensable du dévouement. Sa parole chaude, vibrante, pathétique, [5] était toute pénétrée de l'onction que les Saints savent mettre dans leurs discours. Nous lisons dans la notice qui lui a été consacrée<sup>5</sup> : « Cette vertueuse Fille s'était prescrite la plus exacte pratique de nos saintes règles et la plus attentive vigilance pour les faire observer à nos jeunes Sœurs. Le soin de les former à cette piété solide qui est utile à tout était son objet ; elle étudiait leurs caractères et savait allier à leur égard la douceur maternelle avec une judicieuse fermeté, n'exigeant de chacune qu'à proportion de sa capacité... Son esprit agréable et cultivé, son cœur excellent, son abord, son maintien, son caractère complaisant, prévenant, affable, attentif à obliger et à prévoir ce qui peut plaire, toutes ces circonstances donnaient un nouveau prix à ses services ».

À cette excellente école, Marguerite Rutan développa les heureuses dispositions dont la grâce et la nature avaient orné son âme. Après un court noviciat de cinq mois, Sœur Marie-Anne-Jacques la jugea mûre pour les œuvres. En septembre 1757, la jeune novice recevait ordre de se rendre à Pau, en passant par Toulouse, où, pendant un séjour de courte durée, elle fut employée à la pharmacie de l'hôpital Saint-Jacques<sup>6</sup>. [6] Depuis longtemps, la situation budgétaire de l'hôpital de Pau laissait à désirer. En 1678, comme la modicité des revenus ne permettait pas de faire face aux dépenses courantes, l'administration établit une manufacture d'étoffes de laine<sup>7</sup>. Malgré cette heureuse innovation, le chiffre des recettes resta au-dessous du chiffre des dépenses. L'état de gêne persistant eut peut-être une part déterminante dans la décision qui fut prise en 1688 de confier la

---

<sup>3</sup> Biographie manuscrite.

<sup>4</sup> Catalogue du personnel. (Archives de la communauté).

<sup>5</sup> *Notices sur les sœurs défunttes de la communauté*, t. II, p. 786-790.

<sup>6</sup> Biographie manuscrite. Le registre des départs des Sœurs (Archives nationales H 3725) mentionne le voyage de la Sœur Rutan à Toulouse à la date indiquée; nous y lisons, en effet: « Septembre 1757... Toulouse Saint-Jacques. Est partie ma Sœur Rutan : pour sa place 72 l., nourriture 34 l., et paquet 3 l. Total: 109 l. » L'omission de cette maison dans le registre du personnel nous porte à croire que la Sœur Rutan n'y fut réellement pas placée; peut-être y fut-elle envoyée provisoirement pour remplacer une Sœur malade ou pour tout autre motif de ce genre.

<sup>7</sup> Archives de l'hôpital de Pau; registre des délibérations, E 52, f° 7 v°.

direction de l'établissement aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul<sup>8</sup> ; on espérait que leur dévouement bien connu, leur amour de l'ordre, leur esprit d'économie, auraient le double avantage de diminuer les dépenses et d'améliorer le service des malades. L'attente des administrateurs ne fut pas trompée.

Toujours dans un même but d'économie, ils renvoyèrent les chirurgiens dont l'art n'était pas alors bien compliqué, puisqu'il consistait surtout à saigner, raser et poser des ventouses, et les Sœurs furent priées de remplir ses fonctions<sup>9</sup>.

On le voit, rien ne fut négligé pour permettre à l'hôpital de vivre de ses propres ressources. Quand Sœur Rutan prit possession à Pau [7] du poste que l'obéissance lui confiait, l'administration de l'hôpital se trouvait dans la pénible nécessité de fermer les portes de l'établissement à bon nombre de malheureux qui en sollicitaient l'entrée. Les États du Béarn finirent par s'alarmer ; ils n'arrivaient à maintenir l'équilibre du budget que par des secours renouvelés chaque année. Le 5 avril 1774, l'Intendant du Béarn écrivait au duc de la Vrillière<sup>10</sup> : «L'hôpital de Pau, le plus considérable de la province, se soutient à peine à l'aide d'une manufacture de laines qu'on y a établie. Ses revenus fixes sont très modiques. Le concours des pauvres malades qui y arrivent de toutes parts et celui des enfants trouvés qu'on y reçoit est très grand. Les États accordent depuis quelque temps à cet hôpital, à titre de charité, un secours plus ou moins fort, suivant les circonstances, et qu'ils ont porté cette année à six cents livres».

Par sa haute intelligence, par son jugement droit et sûr, par son esprit pratique et positif, la Sœur Rutan rendit à la maison d'ineestimables services. Elle sut, pendant plusieurs années<sup>11</sup>, [8] avec un zèle et un savoir-faire dont Dieu bénit visiblement les effets, faire marcher de front le soin des pauvres et la direction de la manufacture. Elle révéla, en présence de devoirs si complexes et dans des fonctions si différentes, ce dont est capable une âme qui, avec l'idée claire et nette du bien à accomplir, porte en elle la noble flamme du dévouement. Aussi, tous n'avaient-ils qu'une voix pour rendre hommage à ses rares qualités et à son grand cœur.

Sa charité trouva sa première récompense dans la religieuse émulation qu'elle provoqua au sein même de sa famille. Sûrement elle dut apprécier comme une grâce que Dieu lui faisait, le bonheur de voir deux de ses sœurs selon la chair, Françoise et Antoinette-Thérèse, demander et obtenir de devenir ses sœurs en religion. La première prit l'habit de novice à la Maison-mère des Filles de la Charité le 14 mai 1759 ; la seconde, le 8 septembre 1766<sup>12</sup>. On peut croire que par ses exemples, ses lettres, ses prières, l'humble servante des pauvres de Pau ne fut pas étrangère à cette double détermination. Malheureusement, le bonheur de la Sœur Rutan ne fut pas de longue durée. Le 23 décembre 1764, [9] Françoise succomba aux atteintes de la maladie ; elle était dans sa vingt-sixième année. Dieu semblait ne l'avoir arrachée au souffle empoisonné du monde que pour la préparer à la mort. Les larmes de Sœur Marguerite étaient à peine taries, qu'un nouveau deuil la frappait au cœur. Le 2 décembre 1770, Antoinette-Thérèse était à son tour enlevée à l'affection de sa double famille ; elle avait vingt-huit ans. Quel coup pour le cœur sensible de Marguerite Rutan !

Une autre épreuve l'attendait. Le séjour de Pau était pour elle plein de charmes. Elle goûtait, plus encore que les avantages de son ciel bleu et de son doux climat, la joie de se trouver au milieu d'une population sympathique et profondément chrétienne, dont elle s'était faite depuis longtemps comme une nouvelle famille. Un jour vint pourtant où Dieu, par la voix de ses supérieures, lui dit de

---

<sup>8</sup> Le contrat d'établissement des Sœurs est daté du 5 novembre 1688; on le trouve aux archives nationales (S. 6173) et aux archives de l'hôpital de Pau (E 52, f° 101 v°).

<sup>9</sup> Archives de l'hôpital de Pau, E 52, f° 102 v°.

<sup>10</sup> Dugenne. *Panorama historique et descriptif de Pau*, seconde édition, p. 270.

<sup>11</sup> Le premier biographe de la Sœur Rutan prétend qu'elle resta dix-huit ans à Pau. C'est là une erreur manifeste. Comme nous le verrons plus loin, la Sœur Rutan fut envoyée de Pau à Brest et, en 1773, de Brest à Fontainebleau. Du jour de son entrée à Pau à cette dernière date il n'y a qu'un intervalle de seize ans. Si nous supposons que son séjour à Brest ne se prolongea pas au delà d'une année, (il semble que ce soit là un minimum), il reste quinze ans de service à l'hôpital de Pau. Ce chiffre ne peut être dépassé; peut-être faudrait-il le diminuer.

<sup>12</sup> Nous lisons dans l'ancien catalogue du personnel de la communauté : « Françoise Rutan, de Metz, baptisée le 28 août 1739, entrée le 14 mai 1759, placée à Eu, à Sainte-Anne, à Saint-Paul, à Toul; morte à Toul, le 23 décembre 1764 » ... « Antoinette-Thérèse Rutan, baptisée le 19 septembre 1742, entrée le 28 septembre 1766, placée à Guise, Beaune, Bourbon, Yvre, Lévêque, Bélame; morte le 2 décembre 1770 ».

s'en éloigner ; et elle partit sans murmurer, mais non sans sentir son cœur déchiré à la pensée de tant de liens qu'il fallait briser à la fois.

Où dirigea-t-elle ses pas au sortir de l'hospice de Pau ? S'il fallait tenir compte des indications fournies par le catalogue du personnel de la communauté, il semblerait qu'elle passa successivement par les hôpitaux d'Agde<sup>13</sup>, d'Autun<sup>14</sup>, [10] de Brest<sup>15</sup> et de Belle-Isle<sup>16</sup>. À vrai dire, ce registre n'indique que les placements, et les placements, alors comme aujourd'hui, étaient facilement révoqués, avant même que les Sœurs intéressées en aient eu connaissance. Il y a tout lieu de croire que Marguerite Rutan n'habita jamais Agde, Autun, ou Belle-Isle. L'ancien auteur de la biographie manuscrite conservée à l'hôpital de Dax semble bien renseigné sur ce point ; or il ne mentionne pas ces trois villes parmi celles où la Sœur séjourna<sup>17</sup>.

Selon toute vraisemblance, de l'hôpital de Pau, elle se rendit directement à celui de Brest, où l'on avait besoin d'une Sœur instruite et familiarisée avec les chiffres pour mettre de l'ordre [11] dans une comptabilité mal tenue<sup>18</sup>. Quand son travail fut terminé, elle avertit ses supérieurs, qui la rappelèrent à Paris, et en avril 1773, l'envoyèrent à Fontainebleau<sup>19</sup>.

Depuis 1691, les Filles de la Charité dirigeaient dans cette ville l'hôpital de la Sainte-Famille, fondé par la trop fameuse Mme de Montespan<sup>20</sup>. Leurs rapports forcés avec la Cour, qui habitait Fontainebleau une partie de l'année, et le séjour dans l'établissement de hauts personnages, qui venaient rétablir leur santé compromise, exigeaient d'elle beaucoup de tact, de délicatesse, de patience et de dévouement. On pensa que la Sœur Rutan avait toutes ces qualités, et on ne se trompait pas. Elle abandonna volontiers ses fonctions de comptable pour reprendre, au chevet des malades, une place qu'elle n'avait quittée qu'à regret. Les administrateurs ne tardèrent pas à comprendre de quel secours leur serait la nouvelle Sœur, dont tout le monde admirait la grande intelligence et la charité sans bornes. Ils écoutaient ses observations et ne faisaient aucune difficulté d'accomplir les réformes qu'elle leur signalait. Les progrès réalisés en quelques mois furent si considérables que la reine Marie-Antoinette, de retour à Fontainebleau, où elle devait séjourner, comme les années précédentes, avec la Cour, [12] en fut émerveillée. Elle voulut voir la Sœur Rutan, lui adresser ses remerciements et ses félicitations et lui assurer que, si besoin était, elle l'aiderait de son argent.

Peu après cette visite princière, une épidémie de petite vérole s'abattait sur la population de Fontainebleau et faisait de nombreuses victimes. Mlle de Fleury fut frappée, comme tant d'autres, par le terrible fléau. Mais la reine, qui l'affectionnait particulièrement, la fit porter à l'hôpital de la Sainte-Famille, pour que la Sœur Rutan elle-même en prît soin. Sa confiance ne fut pas trompée et bientôt la malade, revenue à la santé, unit dans un même sentiment de reconnaissance et sa charitable infirmière et l'auguste princesse qui la lui avait procurée<sup>21</sup>.

---

<sup>13</sup> Quatre Filles de la Charité desservait l'hôpital Saint-Joseph d'Agde depuis le 12 janvier 1761. (Arc. nat. S. 6160).

<sup>14</sup> Les Filles de la Charité entrèrent le 12 mars 1705 à l'hôpital Saint-Gabriel d'Autun; leur nombre fut augmenté en septembre ou octobre 1764. (Arc. nat. S. 6160).

<sup>15</sup> Biographie manuscrite.

<sup>16</sup> Fouquet, surintendant des finances, appela trois Sœurs de Saint-Vincent à Belle-Isle-en-mer (Morbihan) en 1660. (Arc. nat. S. 6161).

<sup>17</sup> La Liste de la Biographie manuscrite comprend Toulouse, Pau, Blangy, Fontainebleau, Brest, Troyes, Dax. Celle de la communauté, Pau, Agde, Autun, Brest, Belle-Isle, Fontainebleau, Blangy, Troyes, Dax. Fait au moment où se sont opérés les placements successifs par une secrétaire qui recevait ses renseignements de la supérieure générale elle-même, le registre de la communauté mérite toute notre confiance, et quant à l'ordre et quant au nombre des placements. Si nous exceptons Agde, Autun et Belle-Isle, que la Sœur Rutan ne vit probablement jamais, la liste des établissements où elle exerça quelques fonctions se réduit à Pau, Brest, Fontainebleau, Blangy, Troyes et Dax. Ajoutons, d'après le catalogue de la communauté, qu'elle ne fut pas, à proprement parler, placée à Troyes, mais qu'elle y fut envoyée en mission temporaire. Quatre changements dans une durée de trente-sept ans, c'est peu, surtout à une époque où les supérieures aimaient à mettre à l'épreuve l'esprit d'indifférence des Filles de la Charité.

<sup>18</sup> Biographie manuscrite.

<sup>19</sup> « Départ de nos Sœurs en province en avril 1773 ... Fontainebleau. Est partie ma Sœur Rutan : pour sa place 5 l., paquet et nourriture 1 l. 12. Total 6 l. 12. » (Arc. nat. H 3725).

<sup>20</sup> Arc. nat. L 1054, n° 52.

<sup>21</sup> Biographie manuscrite.

Sur l'ordre de la Supérieure générale, la Sœur Rutan quitta Fontainebleau et se rendit à Blangy-sur-Bresle, dans la Seine-Inférieure ; s'il fallait ajouter foi à son premier biographe<sup>22</sup>, elle y aurait créé un hôpital, dressé des règlements pleins de sagesse et fondé des écoles pour les enfants pauvres. Le récit de la biographie manuscrite contient sûrement une grande part d'exagération. [13] Le rôle de la Sœur Rutan fut tout autre. L'hôpital, bâti au XVIIe siècle grâce aux libéralités de Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, était, depuis 1685 au plus tard, desservi par les Filles de la Charité. Que la Sœur Rutan l'ait reconstruit ou simplement agrandi, qu'elle y ait encore ouvert des écoles, c'est possible, mais bien peu vraisemblable. Les missions de ce genre sont d'ordinaire confiées aux Supérieures d'établissements et non aux simples Sœurs.

Les pauvres de Blangy n'eurent pas le bonheur de la posséder longtemps. Les administrateurs de l'hôpital que les Sœurs dirigeaient à Troyes depuis le 28 février 1677 refusaient d'observer les clauses du contrat de fondation, et la Supérieure générale, après avoir patienté deux ans et s'être imposé les plus lourds sacrifices, jugea que le moment de prendre une décision était venu. C'est sur ces entrefaites, en avril 1779, que la Sœur Rutan fut envoyée provisoirement dans cette ville<sup>23</sup>. Quel était au juste le but de son voyage ? Allait-elle simplement examiner la situation sur place ? Était-elle chargée de négocier avec les administrateurs ou de préparer le prochain départ des Sœurs ? Quel que fût l'objet de sa mission, le rappel de la petite Communauté de Troyes suivit de près l'arrivée de Sœur Rutan, [14] qui reprit elle-même le chemin de Paris. La divine Providence la ramenait à la capitale, au moment où Mgr Lequien de Laneufville, évêque de Dax, venait y chercher une supérieure pour diriger l'hôpital qu'il construisait dans sa ville épiscopale. De cette heureuse coïncidence allait dépendre l'avenir de Sœur Rutan. [15]

---

<sup>22</sup>« La Sœur Rutan, écrit cet auteur, fut ensuite envoyée à Blangy, département de la Seine-Inférieure, où, à l'aide de secours donnés par les habitants riches et bienfaisants, elle créa un hôpital, fit les règlements les plus sages pour son administration intérieure, y établit des écoles pour l'instruction des enfants appartenant à des familles indigentes et pourvut si bien à tout qu'en peu de temps ce nouvel établissement se trouva en état de recevoir et soigner un grand nombre de malades, qui y affluaient de tous côtés. »

<sup>23</sup> On lit, dans le registre des départs des Sœurs (Arc. nat. H 3725): « Départ de nos Sœurs du mois d'avril 1779 ... Troyes. Est partie ma Sœur Rutan; pour sa place 30 l. 8; paquet 6 l.; nourriture 6 l... Total, 42 l. 80.» Dans l'énumération des maisons où fut placée la Sœur Rutan, le catalogue de la communauté après le mot Troyes porte l'abréviation prov., qui signifie provisoirement.